

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 12 février 2019 à 13h.30**

Au palais de justice de BOBIGNY (93), 173 av. Paul Vaillant-Couturier - salle n°1 - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à

**SEVRAN (93)**

1/23 place Elsa Triolet, avenue Guy Mollet sans numéro,

allée André Breton sans numéro, avenue du Général de Gaulle sans numéro

Cadastré section AY n°142-143-145 pour une contenance totale de 23 a 6 ca.

**Place Elsa Triolet**

LOT DE COPROPRIETE N° TROIS (3) :

# UN LOCAL

## À USAGE COMMERCIAL

au rez-de-chaussée dans le bâtiment 13, comprenant suivant PV de description dressé le 25 juillet 2017 par Maître DUCHAUCHOY-CREUZIN, huissier de justice : un seul tenant composé d'un plateau avec sur la gauche un coin sanitaire. Et les 1.286/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

***Suivant même PV, les lieux sont inoccupés.***

Selon dossier de diagnostic technique établi par la société NOESIS-DIAG la superficie « Loi Carrez » est de **83,15 M<sup>2</sup>**.

**MISE A PRIX : 22.000 €** (VINGT DEUX MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TGI de BOBIGNY.

**CONSIGNATION : 3.000 €** (à l'ordre du Bâtonnier séquestre)

**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :**

▶ A Maître **Valérie GARÇON**, avocat au barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la **SCP W2G AVOCATS**, 21, avenue du Général de Gaulle - (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG : 17/08746)

▶ Sur les lieux pour visiter, le : **mercredi 6 février 2019 de 14h à 15h**

▶ Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)